La Gazette de Cadichon

Editorial

Si la commémoration de la bataille de Limonest avait largement occupé notre temps durant le premier trimestre avec des expositions, des défilés, des conférences, ce second trimestre a été consacré au Rallye Charbo dans sa 66ème édition et au 100ème anniversaire du Grand Prix de Lyon.

Encore une fois ces manifestations ont demandé à plusieurs de nos membres de consacrer beaucoup de temps et d'énergie pour mettre en place une exposition à la salle Entr'Vues très largement documentée ainsi qu'une autre à la Médiathèque. Qu'ils soient vivement remerciés pour leurs actions. De nombreuses photos sont reproduites dans ce numéro de la Gazette pour montrer l'importance de ces évènements.

Dans une seconde partie nous verrons que des institutions comme « La Poste » ont subi au cours des années de nombreuses transformations, en particulier de leur lieu d'implantation. C'est ainsi que le bureau de poste de Charbonnières a changé de lieu par quatre fois en quelques années.

Attention au départ

Guy Cuisinaud

Comptes rendus des visites et expositions

Vie de l'association

Le Rallye Charbo : 66ème édition
Le Grand prix de Lyon

Contact
Guy Cuisinaud :
04 78 87 87 88
06 82 90 31 13
guy.cuisinaud@orange.fr

Le site Internet :
http://www.historique-charbonnieres.com
Email :
contact@historique-charbonnieres.com

Bureau :
Président : G. Cuisinaud
Vice-président : M. Calard
Secrétaire : P. Cuisinaud
Trésorier : P. Reverchon
Secrétaire adj. : F. Cozette

ISSN 2265-5700
Prix :
Abonnement (4 numéros par an) : 5 €/an
Au numéro : 1,5 €

La Gazette de Cadichon

Le CHARBO dans sa 66ème édition

Rappelons qu'un rallye est une course contre la montre qui a pour but de faire parcourir à des voitures, une distance donnée en moins de temps possible. Le Rallye Lyon Charbonnières Rhône depuis 1947 constitue une des manches du championnat de France des Rallyes et compte notamment pour le Championnat des Rallyes Team ainsi que le trophée Michelin. C'est une des plus anciennes courses de l'hexagone.

En 1948, le rallye ne fut pas disputé par suite des difficultés de ravitaillement en carburant.

Le vainqueur : Salamon

En 1949, le rallye s'internationalise et l'on remet les premiers règlements imprimés en français et en anglais.

En 1950, pour le 3ème Rallye International Lyon-Charbonnières la participation des motos est supprimée. Et pendant trois années consécutives, les Citroën Traction y règneront en maître.

En 1952, le rallye long de 1 900 km prend son départ de différentes villes européennes : Londres, Liège et Lausanne.

A partir de 1953, apparaissent les sportives modernes telles que les Jaguar XK 120, Porsche 356, Alfa Roméo 1300, Mercedes 300 SL et bientôt Ferrari. Chaque année, le Rallye voit augmenter son nombre de villes de départ, affirmant ainsi son succès. En 1960, une partie du parcours (environ 1/5) se déroula en territoire allemand.

A la suite de cette édition, on décida la refonte de l'épreuve avec le Rallye de La Solitude (organisé pour la première fois en 1953). Co-organisé avec l'ADAC du Würtemberg, il comprend une épreuve de vitesse sur le circuit de Solitude près de Stuttgart. Le nouveau rallye Lyon-Charbonnières-Stuttgart-La Solitude est né. Les vainqueurs, Mrs Boutin et Motte sur Porsche Carrera gagnèrent 25 louis d'or ... .

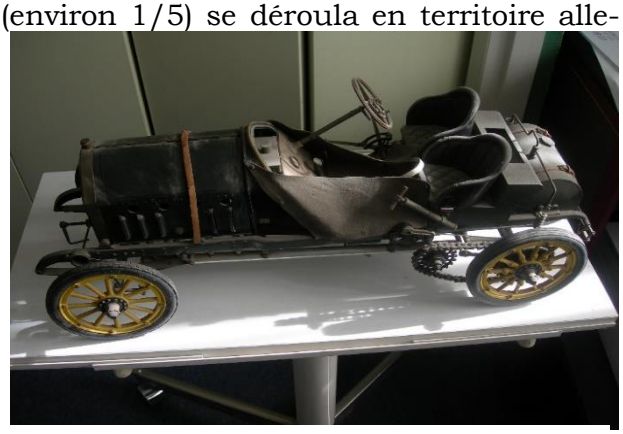

Mis à disposition par Pierre Reverchon à l'occasion du GPL

La Gazette de Cadichon

Le CHARBO 66ème édition (suite)

Nous ne devons pas manquer d'adresser nos vifs remerciements à Madame Andrée Soulier et son fils Philippe pour le prêt de photos des concurrents au départ et à l'arrivée au Casino de Charbonnières du 6° "Charbo" de 1953 ainsi qu'à M. Maurice Sauzay, (ancien coureur, historien reconnu des compétitions automobiles) qui nous a permis d'exposer des articles de presse d'époque, ainsi que des photos de classements, de véhicules en course... Notre rencontre nous a permis de recueillir également une moisson de photos des "Charbo" de 1947 à 1960 et que nous nous sommes empressés de dupliquer pour nos archives et futures expositions).

Jean Darnand et Pierre Paday

Nos remerciements vont également à nos fidèles amis Pierre Paday, Jean Darnand, Pierre Reverchon, Rose-Marie Staerck et Michel Calard, notre vice-président, désormais plus disponible à la suite du changement de municipalité.

RETROSPECTIVES SUR 35 ANS DE JUMELAGE

En l'honneur de la visite de nos amis bavarois, vitrine de la salle Entr'vues retraçant les grandes rencontres du jumelage: signature de l'acte d'amitié en 1978, 10°, 20°, 25°, 30° et 35° anniversaires avec les maires respectifs des deux communes. Ces rétrospectives ont pu se faire grâce au fond documentaire du GRH et la participation active du Comité de Jumelage d'Agnès Chanay adhérente de nos deux associations. Yves Damart nous a prêté sa collection personnelle de choppes.

Pour ceux qui seraient intéressés, le livre commémoratif du 30° anniversaire, dirigé par notre ancien président, Philippe Riottot, est disponible auprès du GRH.

La Gazette de Cadichon

LES CENT ANS DU GRAND PRIX DE LYON, 1, 2 et 3 MAI 2014

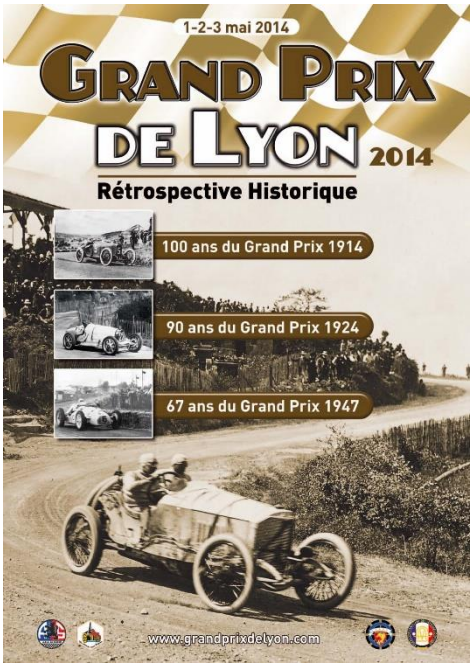

En 1994, Charbonnières-les-bains avait l'insigne honneur d'accueillir pendant 3 jours une centaine de Bugatti qui s'étaient illustrées à l'occasion du Grand prix de Lyon de 1924. C'était donc le 70° anniversaire de cette mythique course. De nombreux charbonnois s'en souviennent encore. Pierre Paday nous a permis de revivre ces moments grâce à ses films amateur qui ont été projetés salle Entr'Vues le samedi 3 mai. Mais toute la semaine, grâce à l'association « Les Amis du Vieux Brignais » qui nous ont permis de dupliquer de nombreuses cartes postales et photos de la fameuse « course du siècle », celle de 1914, qui virent s'affronter nos Peugeot aux Mercédès, moins d'un mois avant le début de la Grande Guerre… notre association a pu participer symboliquement à cette commémoration du Centenaire du Grand Prix de Lyon. Grace également à Maurice Sauzay, notre collection s'est enrichie. Et, divine surprise… comme nous avions paradoxalement très peu de photos de la manifestation de 1994 au parc des Thermes, Francis D'Henin, collectionneur de Bugatti nous a confié son album pour duplication.

Rose Marie Staerck, Pierre Paday, Jean Darnand, Patrick Chanay et Michel Calard se sont beaucoup impliqués pour dupliquer et réaliser ces rétrospectives.

Ainsi la contribution de notre association, par ces deux expositions sur le thème de l'automobile ancienne, témoignent de l'attachement de notre commune à sa tradition automobile qu'elle soit d'élégance ou sportive; Elles nous permettent de rappeler aux charbonnois qui ont dans leurs greniers ou leurs albums des photos, documents et objets en lien avec l'histoire de notre commune, de nous les confier pour duplication et exposition. Qu'ils en soient d'avance remerciés.

La Gazette de Cadichon

HISTOIRE DE LA POSTE A CHARBONNIERES

On pourrait dire que l'histoire de la poste à Charbonnières commence avec l'attaque d'un fourgon postal comme s'il s'agissait de l'affaire du courrier de Lyon que tout le monde a en mémoire. On peut d'ailleurs lire dans les textes :

C'est par l'attaque d'une diligence que débute l'histoire de la Poste de Charbonnières

Ce jour-là, 24 pluviôse de l'An X (janvier 1801) la malle-poste aux lettres allant de Lyon à Paris est attaquée par plusieurs brigands sur la commune de Dardilly. Selon l'enquête menée par les autorités de Charbonnières, les voyageurs, dont trois voituriers de La Tour de Salvagny qui regagnaient leurs domiciles sont menacés de mort s'ils bougeaient pendant la fouille de la voiture

Deux soldats de la Tour venus au-devant de la diligence se rendent compte de l'attaque mais essuient le feu des pistolets des assaillants avant de pouvoir riposter et, comble de malchance, l'un des deux fusils fait « faux feu », les soldats alertent alors leurs collègues de Dardilly, le piquet de garde arrive et tire sur les bandits qui se dispersent dans les bois de la Thuillière, mais la nuit arrivant empêche toute poursuite.

La malle-poste reprend alors sa route, son conducteur n'ayant fait aucune déclaration aux autorités de Charbonnières, l'affaire est classée pour la commune.

Au cours de l'été 1853, plusieurs habitants de la commune et de nombreux négociants qui y séjournent pendant la saison des Eaux se plaignent de ne pouvoir disposer d'une correspondance prompte et facile. Pour leur donner satisfaction le maire envisage la création d'un bureau de Postes à Charbonnières et en demande l'autorisation au préfet.

En 1866 Il n'y a pas encore de bureau de Postes à Charbonnières, mais la commune est quand même desservie par des facteurs, et le maire informe son conseil de nombreuses plaintes relatives au retard apporté dans la distribution du courrier dans le village. Il trouve ces doléances d'autant plus fondées que Charbonnières, située aux portes de Lyon et peuplée de nombreux étrangers, est plus mal desservie que les communes voisines.

Le retard constaté n'est pas imputable à la négligence des facteurs qui font ce qu'ils peuvent, mais bien à l'administration des Postes qui ne nous en attribue qu'un seul, l'obligeant à un travail au-dessus de ses forces. Que l'on en juge : partant de Lyon où il va chercher le courrier vers neuf heures, il commence par distribuer Ecully, commune très étendue et peuplée de bourgeois abonnés à des journaux, et quelle que diligence qu'il fasse, il ne peut guère commencer la distribution à Charbonnières que vers les quatre heures de l'après-midi pour la terminer vers sept ou huit heures du soir.

De plus, le facteur change fréquemment, et souvent dans la belle saison, époque où le service est le plus chargé, le nouveau met plusieurs jours à connaître la localité et il arrive qu'il soit obligé de remettre au lendemain la distribution d'une partie du courrier.

L'an dernier, l'un d'eux a essayé de desservir une partie d'Ecully puis de venir à Charbonnières et de terminer Ecully en s'en allant. Mais cette façon de procéder a entraîné de nombreuses plaintes des habitants d'Ecully à qui l'administration a donné raison et ordonné au facteur de desservir Ecully en totalité avant de passer à Charbonnières.

En vue de remédier à cet état de choses fort préjudiciable aux intérêts de la commune le conseil municipal prie M. le Sénateur, dans sa sollicitude pour tout ce qui intéresse ses administrés pour que, pendant la saison des Eaux au moins, un facteur spécial desserve Charbonnières au départ de Lyon pour la distribution des dépêches.

En mai 1872 le bureau de Postes revient sur le tapis, il semble que cette fois l'affaire est prise au sérieux, car c'est le directeur des Postes qui demande à la municipalité une délibération sur l'établissement d'un bureau de Postes à Charbonnières.

La Gazette de Cadichon

Consulté, le conseil municipal déclare que la commune n'étant qu'à neuf kilomètres de Lyon, elle peut sans inconvénient être desservie par le bureau de Postes de Vaize ; d'autre part, aucune réclamation n'en ayant résulté jusqu'à présent, il est unanimement d'avis qu'il n'y a pas lieu d'en établir un à Charbonnières. (Curieuse prise de position des édiles, les mêmes qui en 1866 se plaignaient du mauvais fonctionnement de la distribution du courrier dans la commune)

Par contre, en septembre 1875 on pense améliorer sensiblement le service de la correspondance en plaçant une boîte aux lettres mobile à la gare. Cette boîte coûtera 26 francs à la commune. Mais pour la quatrième fois en 23 ans le bureau de Postes revient à l'ordre du jour en 1876. On en rappelle les étapes :

En décembre 1853, à la suite de réclamations formulées par les habitants et par les curistes qui demandent une amélioration de la correspondance, le maire envisage l'ouverture d'un bureau de Postes à Charbonnières et en demande l'autorisation au préfet. Treize ans plus tard, rien n'est encore fait, et en mai 1866 les plaintes relatives aux retards dans la distribution du courrier sont de plus en plus nombreuses. A la suite d'un long débat les conseillers se contentent d'émettre le vœu qu'un facteur saisonnier soit affecté à Charbonnières pendant la saison des Eaux.

En 1872 l'administration des Postes propose à la municipalité d'ouvrir un bureau dans la commune ; les conseillers rejettent l'offre. (On s'explique mal ce refus, alors que chaque année la station accueille des milliers de curistes et de visiteurs ; toutes ces décisions ont été prises durant les mandats successifs d'un même maire et d'un même conseil qui reconnaissent bien les difficultés si souvent signalées, mais ne donnent aucune justification du statu quo maintenu)

Ce ne sera qu'en 1876, après une nouvelle proposition de l'administration que les mêmes élus, maire et conseillers, finiront par admettre la nécessité d'un bureau de Postes à Charbonnières. Au cours de la réunion du 6 août, le maire informera son conseil qu'un grand nombre de ses administrés lui ont exprimé le désir qu'un bureau de Postes soit établi au hameau des Eaux pour « faciliter la promptitude de la correspondance ».

Conscients à présent qu'il importe de faciliter autant que possible, surtout durant la saison des Eaux où de nombreux étrangers ont besoin de se tenir au courant de leurs affaires pendant la cure, les conseillers émettent le vœu qu'un bureau de Postes soit établi à Charbonnières et prient le préfet et la direction des Postes de prendre cette demande en considération.

De plus, revenant entièrement sur leurs décisions antérieures, les conseillers demandent à présent, en plus du bureau de postes, un bureau du télégraphe, nouveau mode de transmission rapide mis à la disposition du public depuis 25 ans.

Cette fois le bureau de poste est en bonne voie, cependant l'administration ne consentirait à en établir un que si la commune prenait en charge les frais d'installation et la location d'un local convenable pour le bureau et le logement de l'employé.

Mais « près de ses sous », le conseil municipal considère que l'établissement d'un bureau de Postes à Charbonnières ne profiterait pas seulement à la commune, mais aussi à celles qui seraient desservies par ce bureau et qu'il conviendrait que toutes celles intéressées participent aux frais d'installation et de logement , mais vote néanmoins une somme de deux cents francs pendant trois ans à condition que l'administration tienne la commune quitte de tous les frais d'installation, tant du bureau que du logement du préposé.

Un bureau de Postes est installé en 1878 au village, le directeur des Postes demande à la municipalité de remplacer la subvention de deux cents francs votée pour trois ans le

5 novembre 1876 par une subvention annuelle de 150 francs destinée à indemniser le titulaire du bureau de ses frais de logement. Reconnaissant l'utilité de cet établissement et prévoyant les services qu'il peut rendre à la commune, le conseil donne son accord.

La Gazette de Cadichon

Le 20 avril 1882 on examine le projet d'installation du télégraphe. Vu les conditions imposées par l'administration et après avoir entendu diverses explications, le conseil charge le maire de passer les conventions utiles avec cette administration et de faire établir par un architecte un devis d'installation à la charge de la commune.

En ce qui concerne le porteur de dépêches, il convient de faire afficher l'offre d'emploi dans le village, sera retenu le postulant qui présentera toutes les garanties désirables et offrira d'effectuer le travail aux conditions les plus avantageuses pour la commune.

Puis le conseil est informé d'un avis du préfet indiquant les dépenses à faire pour établir le télégraphe ainsi que les demandes et les démarches à entreprendre pour l'obtenir. Pour en faciliter l'installation et en réduire le coût, le maire demandera à son collègue d'Ecully l'autorisation d'emprunter le fil existant qui dépend de cette commune.

Une souscription ouverte dans la population pour l'installation du télégraphe a rapporté la somme de 627 francs.

En 1925 les habitants du Chapoly présentent une pétition pour qu'une cabine téléphonique soit installée dans leur quartier.

Compte tenu de l'éloignement du centre du village qui est à trois kilomètres et du fait qu'en cas d'urgence un temps considérable est nécessaire pour obtenir un secours immédiat, et de plus que ce quartier est appelé à une grande extension, le conseil est d'avis que satisfaction soit donnée à cette demande dans les plus brefs délais possibles.

C'est ainsi que les photos ci-contre montrent Madame Jeanne Guiffray, nommée gérante de la cabine publique du Chapoly le 1er janvier 1958 devant sa maison où se trouvait la dite cabine.

En 1928, dans le cadre de la promotion de la station il est décidé de munir la poste d'un dateur-composteur pour, suivant les circonstances avec mention ad-hoc, faire connaître la station de Charbonnières-les-Bains.

En mars 1930 le premier bureau de poste devient réalité : le maire informe l'assemblée que dans le cadre des achats de bâtiments et de terrains nécessaires à la commune, il a acheté la propriété des époux Chessac-Laurent située avenue Lamartine, d'une contenance de 13 ares et 92 centiares, comprenant une maison de rapport, une construction à destination de café-brasserie et un autre bâtiment pour le prix de 250 000 francs, considérant que cet achat s'imposait en vue d'installer le futur Hôtel des Postes ainsi que tout autre service public. (Il s'agit de l'emplacement de l'actuelle place de l'Oiselière).

1er bureau de poste

Qu'en est-il du 2ème bureau de poste ? Il sera installé dans la maison Massard, tout contre la maison du gardien du Parc Ste Luce signalée par un écriteau « Parc Ste Luce ».

Cette poste existait encore pendant la guerre de 39-45.

La Gazette de Cadichon

2ème bureau de poste

Le troisième bureau de poste a été démoli en janvier 1994, pour céder la place au parking de l'Oiselière (Aujourd'hui ces parkings se trouvent entre le magasin « Cerise et Potiron » et l'opticien « Créa'optique ») et pour la construction de l' »Oiselière 2 » et le « Graziella 2 ». Pendant les travaux de la place de l'Oiselière, l'accès de la poste n'est possible que par l'avenue Lamartine.

A Charbonnières le bureau de poste a beaucoup bougé. Il a occupé quatre emplacements différents en quelques années. Ainsi, les photos qui suivent montrent ces lieux ainsi que ce qu'ils sont devenus, certains bâtiments ayant été complètement démolis. En particulier deux maisons (Villa Mérigneux et Kepper) ont été détruites pour la construction du « Graziella 2 ».

3ème bureau de poste

Le 4ème bureau de poste (poste actuelle) a été construit dans l'immeuble Murat qui s'ouvre sur la place de l'Oiselière. La rivière resurgit et un petit pont piétonnier donne accès au parking aménagé à l'emplacement du 3ème bureau de poste.

4ème bureau de poste, poste actuelle

Journal d'information paraissant tous les quatre mois réalisé par le Groupe de Recherches Historiques de Charbonnières, association Loi 1901, Hôtel Beaulieu, 19 avenue Gal de Gaulle – 69260 Charbonnières. Tél. : 04 78 87 87 88 (Président) Email : contact@historique-charbonnieres.com. Directeur de la publication : G. Cuisinaud. Composition et rédaction : J. Darnand – G. Cuisinaud – M. Cuisinaud. Crédit photos : J. Darnand. Impression : ADIC Charbonnières.